

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4008-2017  
Étape B – Approbation des caractéristiques  
d'un contrat additionnel d'approvisionnement  
(novembre 2020)

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

ACHAT ET VENTE DE GAZ NATUREL  
RENOUVELABLE (« GNR ») PAR ÉNERGIR

---

ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,  
CONSTITUÉ PAR :  
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)  
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA) ET  
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE  
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU  
(GIRAM)

Intervenant

---

**L'APPROBATION DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CONTRAT ADDITIONNEL  
D'APPROVISIONNEMENT EN GAZ NATUREL RENOUVELABLE (GNR)  
D'ÉNERGIR (NOVEMBRE 2020)  
MÉMOIRE**

**(VERSION CAVIARDÉE)**

M. Jean Schiettekatte, Analyste  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B., Procureur  
Préparé pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)  
Le 18 novembre 2020

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)  
L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir  
(novembre 2020) - Mémoire*

*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)*

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1 - PRÉSENTATION.....</b>	<b>1</b>
<b>2 - LE PRIX .....</b>	<b>3</b>
2.1    PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 2 SUR LE PRIX.....	3
2.2    PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 2 SUR LE PRIX.....	3
<b>3 - LE VOLUME ET LA DURÉE DU CONTRAT.....</b>	<b>6</b>
3.1    PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 3 SUR LE VOLUME ET LA DURÉE DU CONTRAT .....	6
3.2    PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 3 SUR LE VOLUME ET LA DURÉE DU CONTRAT.....	9
<b>4 - LA VÉRIFICATION QUE LE GAZ ACHETÉ EST DU GNR .....</b>	<b>12</b>
4.1    PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 4 SUR LA VÉRIFICATION QUE LE GAZ ACHETÉ EST DU GNR.....	12
4.2    PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 4 SUR LA VÉRIFICATION QUE LE GAZ ACHETÉ EST DU GNR.....	13
<b>5 - LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT .....</b>	<b>15</b>
5.1    PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 5 SUR LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT.....	15
5.2    PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 5 SUR LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT.....	16
<b>6 - CONCLUSION .....</b>	<b>33</b>



1

## PRÉSENTATION

1 - La Régie de l'énergie est saisie, au présent dossier R-4008-2017 de divers enjeux relatifs à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (GNR) par Énergir.

Dans le cadre de l'Étape B de la Phase 1 de ce dossier, Énergir a logé une [demande B-0400 du 30 octobre 2020](#) visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'achat de gaz naturel renouvelable. Ce contrat est décrit à la pièce : **ÉNERGIR**, Dossier R-4008-2017, Phase 1, Étape B, Caractéristiques d'un contrat supplémentaire, [Pièce B-0405, Gaz Métro-1, Doc. 28 \(version caviardée\)](#).

2 - Le nom du fournisseur de GNR, le prix, le volume et certaines autres caractéristiques du contrat ainsi que le texte du contrat lui-même sont confidentiels, de même que certaines parties des réponses aux demandes de renseignements posées par la Régie, par SÉ-AQLPA-GIRAM ou par d'autres intervenants.

Des membres de l'équipe du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM en ont toutefois pris connaissance sous engagement de confidentialité.

3 - La présente constitue le mémoire, sur cette demande d'Énergir, de la part du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et du *Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*.

4 - Ce mémoire est déposé en deux versions : une version publique caviardée ainsi qu'une version confidentielle.

2

**LE PRIX**

**2.1 PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 2 SUR LE PRIX**

5 - Aucune partie du chapitre 2 du présent mémoire, sur le prix, n'est publique.

6 - Pour les motifs exprimés dans la partie confidentielle 2.2 du chapitre 2 du présent mémoire, le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM recommande à la Régie d'accepter la caractéristique du prix du GNR selon ce contrat.

**2.2 PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 2 SUR LE PRIX**

Confidentiel

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
*Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir*

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

## 3

**LE VOLUME ET LA DURÉE DU CONTRAT****3.1 PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 3 SUR LE VOLUME ET LA DURÉE DU CONTRAT**

12 - Le volume prévu des livraisons selon le contrat est confidentiel.

13 - Quant à la durée du contrat, Énergir indique, dans la version publique de sa [Pièce B-0405, Gaz Métro-1, Doc. 28 \(version caviardée\)](#), que « le terme débutera à compter de l'approbation réglementaire des caractéristiques du contrat, pour se terminer le 31 décembre 2021. Un renouvellement serait possible selon les mêmes termes avec l'accord des deux parties, une nouvelle approbation de la Régie serait alors requise. Avec une approbation, en date du 30 novembre 2020, **les livraisons débuteraient dès décembre 2020, pour une durée de contrat de 13 mois.** ». En page 4 de cette même pièce, Énergir précise que « la fin de l'engagement contractuel initial [selon ce contrat] coïncide avec l'arrivée de volumes contractualisés sur le long terme avec d'autres producteurs. » [Souligné en caractère gras par nous]

14 - Le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM estime que c'est une sage décision pour Énergir d'articuler sa stratégie d'achat de court terme en fonction des échéances prévisibles de disponibilité de contrats à long terme. Ce sont en effet des contrats à long terme qui, ultimement, devraient idéalement constituer d'ici quelques années le portefeuille d'acquisition

de GNR d'Énergir, afin que de tels achats aident à la construction de nouvelles usines de biométhanisation, que l'on vise évidemment à voir se construire au Québec conformément aux politiques gouvernementales. Il est donc sage pour Énergir de chercher à éviter un manque de coordination entre les durées et périodes des contrats. La clause d'option de renouvellement offre au contrat par ailleurs une flexibilité pour cette coordination.

Nous sommes donc en faveur du terme du contrat tel que soumis.

15 - Le volume contracté semble par ailleurs apparié à un bassin suffisant de clients GNR se trouvant sur la liste d'attente selon Énergir dans la version publique de sa [Pièce B-0405, Gaz Métro-1, Doc. 28 \(version caviardée\)](#), en page 9.

Évidemment, tel qu'indiqué précédemment au cours de ce dossier R-4008-2017, la Régie devra un jour déterminer ce qu'il faudra faire lorsque ce bassin de clients volontaires sera tari, comme Madame la présidente de la formation l'exprimait en audience le 1<sup>er</sup> octobre 2020 au présent dossier ([ns. A-0155](#), de la page 136 ligne 11 à la page 138 ligne 3) :

*M<sup>e</sup> DOMINIQUE NEUMAN (Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM) :  
[...] on espère que plus tard, à une étape C, D ou E du présent dossier, que **lorsqu'on s'apercevra qu'il ne reste plus de clients volontaires**, que tous ceux qui sont restés, bien voilà, ils atteignent leur maximum et ça s'arrête là.*

***Peut-être que la Régie se demandera, est-ce qu'on arrête l'achat de GNR par Énergir ?** Parce que le règlement, c'est ça, puis il n'y a plus d'obligation réglementaire ou est-ce qu'on permet à Énergir de faire, comme elle l'a fait quand il n'y avait aucune obligation réglementaire, d'acheter du GNR à Saint-Hyacinthe, comme elle l'a fait il y a quelques années.*

*Avant de... je ne sais pas s'ils savaient déjà que L'Oréal s'en venait, mais en tout cas, c'est...*

LA PRÉSIDENTE (de la formation de la Régie de l'énergie) :

**En fait, je vous dirais que la décision D-2020-057, ce qu'elle reprend, c'est la stratégie d'Énergir.**

M<sup>e</sup> DOMINIQUE NEUMAN (Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM) :  
Oui.

LA PRÉSIDENTE (de la formation de la Régie de l'énergie) :

Alors, l'achat de GNR est lié aux besoins de la satisfaction de la clientèle. **Si la satisfaction, les besoins... la satisfaction des besoins de la clientèle devait se réaliser autrement que par les clients volontaire, ce serait autrement que par ce moyen-là,** mais c'est la stratégie choisie et autorisée **pour l'instant** par la Régie.

M<sup>e</sup> DOMINIQUE NEUMAN (Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM) :  
**Ah! Bon. Je prends bonne note et je sais, c'est très très intéressant. Je suis très... Enfin, ça rejoint certaines choses que nous vous avons plaidées à d'autres étapes et que nous allons probablement plaider plus tard.**

La Régie, un jour, aura notamment à se prononcer sur la proposition du consultant Mindex (Dossier R-4008-2018, Pièces [A-0083](#) et [A-0084](#)) à l'effet que le surcoût du GNR pourrait être alloué en tant que coût de distribution (coût d'une mesure corporative de nature sociale, gouvernementale, environnementale, etc.) à l'ensemble des clients de distribution.

16 - Mais nous n'en sommes pas encore là, puisque le bassin de clients volontaires apparaît toujours suffisant.

17 - Pour l'ensemble de ces motifs et pour les motifs supplémentaires exprimés dans la partie confidentielle du présent chapitre 3 du présent mémoire, le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM recommande donc à la Régie d'accepter les caractéristiques du volume et de la durée de ce contrat.

---

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)  
L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir  
(novembre 2020) - Mémoire

M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

**3.2 PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 3 SUR LE VOLUME ET LA DURÉE DU CONTRAT**

Confidentiel

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
*Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir*

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

4

**LA VÉRIFICATION QUE LE GAZ ACHETÉ EST DU GNR**

**4.1 PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 4 SUR LA VÉRIFICATION QUE LE GAZ ACHETÉ EST DU GNR**

21 - Dans son document Gaz Métro-1, Document 28, Pièce B-0405, page 6, lignes 12 à 16, Énergir confirme que le GNR sera certifié par un consultant indépendant.

22 - Pour les motifs exprimés dans la partie confidentielle 4.1 du chapitre 4 du présent mémoire, le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM est satisfait des clauses relatives à l'audit des attributs environnementaux et recommande à la Régie d'accepter les caractéristiques de révision proposées par Énergir.

Nous recommandons aussi qu'une copie caviardée de ces audits soient déposées sur le site d'Énergir ou de la Régie pour que celle-ci et le public dont les intervenants et les acheteurs volontaires puissent vérifier les caractéristiques et attributs du GNR ainsi acquis et vendu par Énergir.

23 - Nous sommes donc satisfaits des clauses relatives à l'audit des attributs environnementaux et nous recommandons sont approbation par la régie.

**4.2 PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 4 SUR LA VÉRIFICATION QUE LE GAZ ACHETÉ EST DU GNR**

Confidentiel

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

## 5

**LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT****5.1 PARTIE PUBLIQUE DU CHAPITRE 5 SUR LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT**

**28** - En page 7 de la version publique de sa [Pièce B-0405, Gaz Métro-1, Doc. 28 \(version caviardée\)](#), lignes 16 à 18, Énergir indique que le site de production de GNR visé par le contrat a débuté ses activités en 2008 et que l'historique de production de GNR démontrerait que la production est stable et prévisible, limitant ainsi le risque de baisse des livraisons.

**29** - De façon générale au présent dossier, le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM a souligné que le risque contractuel de fiabilité d'approvisionnement avait peut-être été historiquement sous-évalué depuis qu'Énergir acquiert du GNR. On a par exemple déjà vu que le site de Saint-Hyacinthe présentait certains enjeux de fiabilité d'approvisionnement pour Énergir tant pour motif temporaire de certaines pannes à l'usine de biométhanisation qu'en raison de la concurrence féroce que livrent les sites d'enfouissement pour obtenir la matière putrescible qui aurait pu être destinée à l'usine de biométhanisation. Voir notre [lettre C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0076](#).

**30** - Dans la partie confidentielle 5.2 du présent chapitre 5, nous exprimons des commentaires plus spécifiques quant à la manière optimale de gérer le risque de fiabilité au présent contrat et formulons nos recommandations à cet effet.

**5.2 PARTIE CONFIDENTIELLE DU CHAPITRE 5 SUR LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT**

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)  
L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir  
(novembre 2020) - Mémoire  
M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
**Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir**

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

*Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017*  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

---

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 1 – Mémoire (Version caviardée)*  
*L'approbation des caractéristiques d'un contrat additionnel d'approvisionnement en GNR d'Énergir*  
*(novembre 2020) - Mémoire*  
*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*  
*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*  
*Stratégies Énergétiques (S.É.)*  
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et*  
*le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

6

**CONCLUSION**

**53** - Pour l'ensemble de ces motifs, nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver les recommandations énoncées au présent mémoire.

---